

Agent(e) Polyvalent(e) d'Exécution en Bâtiment

Métier

L'agent(e) polyvalent(e) d'exécution en bâtiment option second œuvre est celui(elle) qui prépare les outils, les surfaces d'intervention et matériaux nécessaires à l'exécution de travaux de rénovation, d'entretien ou de réparation. Il(elle) maintient en état de fonctionnement et effectue des travaux de premier niveau en suivant des directives ou d'après des documents techniques.

Il(elle) aide les ouvriers spécialisés dans différents corps de métier du second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie et carrelage). Il (elle) est l'ouvrier(ère) de base de chantier.

Seul ou en équipe, il(elle) approvisionne le chantier, transporte le matériel, nettoie avant et après les travaux. Pour assumer ses diverses tâches une certaine polyvalence est requise. En effet, il(elle) est amené à exécuter des travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur.

Travaillant par tous les temps, en intérieur comme en extérieur, il(elle) respecte intégralement les mesures d'hygiène, de santé et de sécurité.

Validation – Reconnaissance des acquis

- ✚ HO BO Délivrance d'une attestation de formation et d'un avis après évaluation
- ✚ Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
- ✚ Attestation de compétences.